

Léon XIII n'envisageait pas autrement le problème dans son Encyclique sur la sainte Eucharistie. "C'est dans ce Sacrement, disait le grand Pontife, que nous pensons que se trouve l'espoir assuré de cette paix et de ce salut que tous les hommes désirent avec ardeur." Puis il ajoutait un peu plus loin ces remarquables paroles: "Qu'on regarde où l'on voudra: la société humaine, quand elle se tient loin de Dieu ne trouve, au lieu de la tranquillité qu'elle cherche, qu'une agitation pénible, comparable à celle de la fièvre. La prospérité dont elle se préoccupe uniquement et anxieusement échappe à sa poursuite et trompe son effort. Car les hommes et les Etats, relevant nécessairement de Dieu, ne peuvent vivre, se mouvoir et faire bien qu'en Dieu par Jésus-Christ, la source d'où découlent incessamment toute perfection et tout bonheur. Mais la source visible, le principe de tous ces biens c'est l'auguste Eucharistie qui, en nous communiquant et en entretenant cette vie dont le désir nous tourmente, accroît immensément la dignité humaine à laquelle on attache aujourd'hui tant de prix(1)."

Nous pouvons donc conclure en toute assurance que, mieux que les savants économistes, le Dieu de l'Eucharistie résout le problème social. Les bases nécessaires de toute société, comme de toute association professionnelle, sont la justice et la charité; or, l'inspirateur de ces deux vertus n'est-il pas le Dieu du tabernacle, qui ne veut descendre que dans des cœurs exempts d'injustes convoitises et d'égoïstes appétits! L'Eucharistie rend donc aux humbles, aux petits de ce monde, le bienfait de l'égalité de tous devant Dieu. Car si l'Eglise reconnaît l'inégalité des conditions comme une des bases des sociétés passagères d'ici-bas, elle place les pauvres plus près de Dieu, parce que leur vie est, en réalité, plus semblable à celle du divin Maître; et elle sanctionne cette réhabilitation du pauvre en le faisant asseoir, l'égal de tous, au banquet du Père de famille. "Jamais, en effet, le dogme de l'égalité fraternelle ne reçut une sanction plus sacrée. Son signe le plus expressif, consacré par l'usage universel, est la partici-

(1) *Encycl., Miræ caritatis.*